

Manuscrit 27 (MNN 75.149.298.20)
Lettre de Nicéphore Niépce à Claude Niépce
17 septembre 1816

. S^t Loup, le 17 7^{bre} 1816

. Mon cher Ami,

. Nous attendions avec grand empressement de tes nouvelles, et c'est avec bien/
du plaisir que nous avons appris par ta lettre du 13¹, que tu t'es heureusement/
débarrassé de ta fluxion. ce mal fait cruellement souffrir : nous le savons ma/
femme et moi par expérience ; aussi avons-nous pris toute la part possible à ton/
indisposition. je dois, je crois, l'avantage de m'être préservé jusqu'ici de ce vilain mal./
à l'usage de l'eau-de-vie camphrée : j'en mettais quelques gouttes dans de l'eau avec/
laquelle je me rinçais la bouche le matin. nous te conseillons donc, Mon cher Ami./
d'user de ce préservatif, et nous sommes persuadés que tu t'en trouveras fort bien./

. tu ne me dois aucun remerciement pour la somme que j'ai avancée ; je l'ai fait/
avec autant de plaisir que tu l'aurais fait toi-même [~~dans~~] en pareil cas ; et s'il/
manque d'argent dans un sac, pourvu qu'il s'en trouve dans l'autre on peut d'ailleurs/
faire face à tout, ce qui est bien le point essentiel. d'ailleurs, Mon cher Ami, tu/
sais que nous n'avons tous là dessus, qu'une même maniere de voir et de sentir./

. Isidore nous avait mandé qu'il s'occupait à rédiger une pétition pour son/
frère : mais nous sommes bien aises d'apprendre que Victor² a été assez heureux/
pour la présenter lui même à Monseig^r le Comte d'Artois³. je crois qu'indépendamment/
des justes prétentions qu'il peut avoir, sa qualité de Niçois ne nuira pas à son/
affaire. nous desirons de tout notre coeur qu'elle ait le succès qu'il a lieu d'espérer./
l'Epée au côté et par là dessus la croix, ce serait déjà un assez joli commencement.//

. j'ignore si M^r Channot⁴, ingénieur de la Marine, dont tu m'annonces le/
départ pour châlons, y est déjà arrivé ; mais il ne s'est point encore présenté à la/
maison. je te remercie bien, Mon cher Ami, de la lettre de recommandation que tu as/
eu la bonté de lui donner pour moi. je le verrai avec grand plaisir, et j'attendrai qu'il/
entre en matiere sur l'expérience projetée ; car il est toujours avantageux de voir/
venir son monde. je pense qu'il ne sera pas question de mettre de suite la main/
à l'œuvre : d'ailleurs je suis à la campagne, ce qui arrive fort à propos pour retarder/
un peu les préliminaires de l'operation ; et comme tu l' observes fort bien, il faut/
avant tout que nous nous concertions ensemble sur la maniere de procéder. quoiqu'il/
en soit, Mon cher Ami, tu peux compter que je n'oublierai pas ce que tu me dis au/
sujet des prétentions parfois ridicules des personnes du Métier. qu'ils tiennent/
à leurs idées pour ce qui concerne leurs attributions, rien de plus juste ; mais nous ne/
devons point nous départir des nôtres, puisqu'elles constituent notre découverte et/
par conséquent notre propriété la plus légitime. Si l'un de nous agissait d'après des/
principes différens, il en résulterait dans notre travail, des disparates qui produiraient/
les plus mauvais effet ; ce qu'il est bien important d'éviter. il serait assez singulier/
que ces Messieurs du Génie ne s'aperçussent point que l'habit ne fait pas le/
moine, et qu'il y aurait plus d'un défroqué dans le corps, si au lieu du mot/
on exigeait la chose. enfin, Mon cher Ami, il paraît bien démontré comme tu le dis,
que M.M. de Jouffroy⁵ préssentent tout le mérite et peut être même la Supériorité/
de notre procédé : le nouvel essai qu'ils se proposent de faire à ce sujet, en est la/
meilleure preuve. une chose cependant, que je serais curieux de savoir c'est/
si nous entrerons pour quelque chose dans les frais de cette expérience : je ne//

¹ Document inconnu.

² Victor Mignon était l'un des trois fils nés du premier mariage de la femme de Nicéphore, Agnès Romero, avec Jean-Louis Mignon (décédé en 1793).

³ Futur Charles X, le comte d'Artois (1757-1836) était le frère de Louis XVIII (1755-1824), alors roi de France.

⁴ François Chanot (1788-1825), sous-ingénieur du Génie maritime. À propos de ce personnage, voir BM p.448-449.

⁵ Le marquis Claude Dorothée de Jouffroy d'Abbans (1751-1832) et son fils avec lesquels une association fut un temps envisagée pour exploiter le Pyrélolphore. À propos de cette famille, voir BM p.404.

le présume pas ; car dans le fait, puisque ces messieurs ne t'ont pas consulté sur leur/ détermination à cet égard, et que d'ailleurs il n'était pas très nécessaire, selon moi./ de s'occuper ici de la construction d'une Machine d'épreuve, avant de connaître le/ résultat de celle qui s'exécute à Paris ; il faut croire qu'ils ont grande envie de/ satisfaire leur curiosité, et il ne serait point juste que ce fût à nos dépens. je voudrais/ bien savoir ce que tu penses là dessus./

. j'attends avec une vive impatience, Mon cher Ami, les développemens que tu veux/ bien me promettre de ton ingénieuse application de notre principe moteur. Si tu pouvais/ profiter du départ de ton neveu pour m'envoyer un petit plan au trait de l'ensemble/ de l'appareil, surtout du Bateau vu sous différentes faces, dans la partie destinée/ à recevoir l'effort de l'air comprimé ; tu m'obligerais beaucoup ; car sans cela je/ pourrais me trouver fort embarrassé lorsqu'il s'agirait de l'exécution : ce qui ne s'accorderait/ guère avec le desir que j'ai de te seconder utilement dans ton travail⁶./

. je ne sais si l'échantillon⁷, que j'ai fait déposer chez M^r Serre depuis quelques/ jours, sera enfin parti pour Paris : je m'en informerai et j'aurai le plaisir de te le mander./ j'écris par ce courrier à M^r de la Chabeaussière⁸ : ma lettre assez étendue, renferme en/ substance, la Notice que je devais avoir l'honneur de lui adresser⁹. notre intention, Mon/ cher ami, n'étant pas comme nous en sommes convenus, de demander le remboursement/ des frais que cet objet nous a coûtés, si la Société d'encouragement nous offrait quelque/ ouvrage sur l'impression lithographique, et surtout quelques jolies gravures d'après/ ce procédé : je crois que nous ferions mal de les refuser. une instruction détaillée sur/ ce nouvel art que l'on doit cultiver maintenant à Paris, pourrait nous être utile¹⁰ ; et/ quant à moi je voudrais bien que ton neveu pût m'apporter une petite gravure de/ ce genre, mais de préférence un paysage¹¹./

. La personne en question, prendra l'auberge. elle voulait une diminution sur le prix, mais nous/ n'y avons point consenti. nous comptons passer le Bail à notre prochain retour à la ville, d'après/ les clauses et conditions de l'ancien. Mazoyer qui a vendu ses terres de la coudre¹², a remis au/ charmant garçon une obligation de 4000 francs, pour la faire négocier : ainsi tes intérêts sont/ parfaitement garantis. ton pré de l'étang a donné 3 chars de regain. il a fallu battre pour/ les semailles, et les 100 gerbes ont rendu 24 mesures, ce qui est plus que l'an passé où elles/ n'ont produit que 19 mesures d'après ce que nous a dit Baptiste. adieu, Mon cher ami : reçois/ mille tendres embrassemens de la part de ma femme ainsi que de la mienne, et embrasse bien pour/ nous Isidore que nous irons attendre à Châlon, le jour de son arrivée dont il ne manquera pas/ sûrement de nous donner avis. nos amitiés je te prie, à ses freres./

://: J.N. Niépce

<En marge gauche de la première page, verticalement>

⁶ Bien que Claude ait quitté la Bourgogne depuis seulement quelques mois, Nicéphore éprouve déjà des difficultés à suivre le cheminement de sa pensée et à comprendre les améliorations qu'il souhaite apporter au Pyréolophore. Cette incompréhension ira grandissante jusqu'à ce que Nicéphore découvre la terrible vérité sur les travaux de son frère lors de son arrivée en Angleterre en septembre 1827 (soit onze ans plus tard !).

⁷ Au mois de juillet 1816, un concours avait été ouvert à Paris par la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale afin de trouver en France des pierres adaptées à la lithographie. Il s'agissait de développer cette nouvelle méthode de gravure, inventée par Aloys Senefelder en 1796 à Munich et pratiquée en France depuis 1802. Dans les mois qui suivront, Niépce consacrera beaucoup de temps à cette recherche. Déçu du peu de résultat et de reconnaissance obtenus, il finira par abandonner à la fin de l'été 1817 (cf. Lettre du 6 août 1817, MNN).

⁸ Membre de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, Ange Jacques Marie Poisson de la Chabeaussière (1755-1823) fut l'intermédiaire privilégié des contacts entre les frères Niépce et cette Société savante fondée en 1801 et installée, depuis 1804, dans l'ancien hôtel de Boulogne, au n°34 de la rue du Bac. Il n'est pas anodin de constater que c'est dans le même hôtel, mais au n°42, que Claude Niépce s'installa lors de son arrivée à Paris en mars 1816. Les Niépce fréquentaient d'ailleurs cette adresse depuis au moins 1806 (cf. BM p.284 et 385-386).

⁹ Cf. Brouillon de lettre du 17 septembre 1816, MNN.

¹⁰ Bien qu'il consacre beaucoup de temps à chercher des pierres adaptées à l'impression lithographique, Nicéphore ne connaît alors pas cet art, nouvellement importé en France. C'est pourquoi il espérait se voir offrir des ouvrages pratiques et des lithographies en remerciement de ses efforts.

¹¹ Cet intérêt spécifique pour le paysage de la part de Nicéphore est bien sûr à mettre en relation avec ses expériences sur la lumière. S'il souhaitait avant tout se procurer la lithographie d'un paysage c'était pour pouvoir la comparer à ses propres « points de vue » obtenus en chambre noire. Utilisée plus tard par Niépce pour désigner ce type d'images, la dénomination « point de vue » fait d'ailleurs fortement référence à l'art du paysage peint ou gravé tel qu'on le pratiquait au 18^{ème} siècle et dont les *Vedute* italiennes (Piranèse, Canaletto, Guardi, etc.) restent l'un des meilleurs exemples.

¹² La Coudre, commune située à environ 12 kilomètres au sud-ouest de Saint-Loup-de-Vareennes.

.1^r. P.S. Nos gens d'ici et de la ville te présentent leurs respects. tout se porte bien grace à Dieu : bipèdes avec plumes ou/ sans plumes ; quadrupèdes avec cornes ou sans cornes, au nombre des quels Pyrame et maître ténor tiennent le/ premier rang./.

<En marge gauche de la troisième page, verticalement>

2^e. P.S. Nous avons payé à M^r Barrat¹³, les premiers jours de décembre passé, 324 francs pour un an de loyer à dater du/ 1^{er} avril 1814, jusqu'au 1^{er} 8^{bre} 1815. ainsi il lui est dû 6 mois à compter du 1^{er} 8^{bre} 1815 au 1^{er} avril 1816, si tu ne lui/ as rien payé pour la fin de Mars dernier : mais comme il a attendu un an, je pense qu'il attendra bien encore quelque/ tems. il ne peut pas avoir d'inquiétude là dessus.//

<En tête de la première page, horizontalement, sens d'écriture inversé>

. 3^e P.S. Ma cousine se plaint, à cequ'on nous a dit, de ce qu'Isidore ne/ va pas la voir. Engage-le de notre part, je te prie à aller la voir avant son/ départ. il serait peut être à propos de savoir enfin à quoi nous en tenir sur/ le paiement de la somme qu'elle nous doit depuis si longtems./ . M^{me} de Varenne est arrivée hier : elle nous a donné de tes nouvelles et/ de celles de ton neveu./.

://: À Monsieur,
Monsieur Niépce aîné, chez M^r/
Barrat, ancien hôtel de Boulogne, rue/
du Bacq, n°42 faubourg S^t Germain/
à Paris,/
À Paris/

<Cachets postaux>

70 – CHÂLONS-SUR-SAÔNE
21 Septembre 1816

¹³ M. Barrat était le propriétaire de Claude à Paris (42, rue du Bac).